



La banque postal que vet dire transfert service contentieux?

Par **lyly384**, le **21/04/2009** à **22:47**

Bonjour, rn rn ce soir en consultant mon compte j ai la surprise de voir que mon cmpte est a 0.00 alors que cet apres midi j ete encore a decouvert.(81€) rn l intitule de loperation rendant mon compte nul est: transfert service contentieux!!! avec la somme pile de mon decouvert rn rn savez vous ce que cela veut dire? rn rn mon compte est a decouvert depuis mi fevrier , mes seules ressources sont mes prestations versés de par la caf qui ne m on rien verse depuis jusquau 15 avril et justement je suis en attente de ce virement qui doit tomber ce soir ou demain en principe.. rn rn es ce que mes virements vont etre rejete et mon compte cloturer? rncar je n ai reçu qu un courrier de la poste me disant que si mon compte n ai pas crediter au plut tot il risque la cloture . rn rn rn mercide vos reponse

Par **Solaris**, le **22/04/2009** à **14:15**

Bonjour, rn rn Cela signifie que la banque postale a transmis votre dossier afin d'engager des poursuites pour revouvrer votre découvert. rn Appeler les rapidement pour régulariser la situation.

Par **athenadu29**, le **13/02/2011** à **11:23**

bonjour je suis dans le même cas que toi aujourd'hui peut tu ne dire ce qu'il c'est passé avec ton compte et tes virements merci

Par **lyly384bis**, le **03/05/2011 à 21:38**

Vos autres rentrées d'argent n'ont pas suffi à combler votre découvert ???... Etonnant...

Par **ludo**, le **12/05/2012 à 19:43**

oui mais es ce que il bloque tout les autre entrer d'argent sachant que sa somme sera superieur a la somme du decouvert....?

Par **sandrine26420**, le **01/12/2012 à 00:04**

Bonjour moi aussi j'ai eue le meme cas que vous, la un jour la banque postale on m'a donné un découvert exceptionnel de 5000,00 euros sans mon autorisation et je suis pas rendu compte tout suite et maintenant il veut que je paie la somme totalité ou il me transfère au contentieux

Par **amajuris**, le **01/12/2012 à 11:01**

bjr, quand on a un compte en banque, même si la banque le fait, il faut suivre l'évolution de votre compte afin d'éviter d'être à découvert. Ainsi vous suivez votre compte, vous devriez savoir à partir de quel moment vous étiez à découvert surtout pour 5000 €. Il est normal que vous remboursiez cet argent que vous avez dépensé et que vous n'avez pas. ncdt

Par **mogo**, le **08/12/2012 à 03:07**

[fluo]bonjour[/fluo] Oui mais cela ne répond pas à la question posée par d'autre personne est ce possible que les rentrées d'argent ne soient pas acceptées ?

Par **titi95**, le **04/07/2014 à 09:16**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse** rnm moi aussi j'ai eu le même problème sauf que mon découvert était à 1350 euros et dans les 30 jours je n'ai pas remboursé la somme, il m'ont soit disant prévenue par courrier de la clôture de mon compte je n'ai jamais rien reçu...et maintenant je paie avec un échancier pour rembourser ma dette

Par **titi95**, le **04/07/2014 à 09:44**

et ce qu'il faut aussi savoir c'est qu'ils engagent des poursuites auprès d'un huissier de justice si on en respecte pas les échéances au bout de 2 non payées

Par **titi95**, le **04/07/2014 à 09:48**

oui vous avez 30 jours pour mettre votre compte positif, il faut essayer de voir avec eux pour leur fournir la preuve du virement de la caf attestation et il faut que votre compte redevienne positif, j'ai eu le même problème avec eux..sauf que moi ils ont clôturé mon compte sans m'avertir..

Par **foune**, le **06/02/2019 à 13:36**

BONJOUR marque de politesse[smile4]rnrnMon compte à été clôturer le 05/02/2019.rnrnIl reste de l'argent dessus. Comment faut'il faire pour le récupérer?rnUrgent !!!rnMerci

Par **amajuris**, le **06/02/2019 à 13:42**

bonjour,rnavec si peu de renseignements fournis, impossible de répondre à votre question.rnposez la question à votre banque.rnsalutations

Par **Haby2506**, le **06/11/2020 à 16:56**

Bonjour, je viens de voir dans mon compte bancaire il y'a eu un virement transfert du solde débiteur au contentieux je veux savoir ceux que cela veut dire rnrnon m'a dit de rembourser l'argent 2869€ on a déposé cet chèque dans mon compte est c'est des chèques impayés je travail pas suis toujours a l'école j'ai pas les moyens de rembourser tout cet argent j'ai été arnaqué rnrnJe suis en stressé j'ai peur parce que je sais pas si je ne rembourser pas cet argent qu'est qui va m'arriver aller en prison s'il vous plaît répondez moi

Par **Haby2506**, le **06/11/2020 à 16:58**

Bonjour, je viens de voir dans mon compte bancaire il y'a eu un virement transfert du solde débiteur au contentieux je veux savoir ceux que cela veut dire rnrnon m'a dit de rembourser l'argent 2869€ on a déposé cet chèque dans mon compte est c'est des chèques impayés je travail pas suis toujours a l'école j'ai pas les moyens de rembourser tout cet argent j'ai été arnaqué rnrnJe suis en stressé j'ai peur parce que je sais pas si je ne rembourser pas cet

argent qu'est qui va m'arriver aller en prison s'il vous plaît répondez moi

Par **amajuris**, le **06/11/2020 à 17:15**

bonjour,rnrnil s'agit d'une arnaque bien connue.rnrnun "ami" vous donne un chèque à déposer sur votre compte et vous demande de lui donner le montant du chèque moins une petite commission pour vous. C'est ce que vous faites sauf que le chèque est volé ou sans provision, et la banque vous demande de lui restituer l'argent qu'elle vous a remise.rnrncommencez par déposer plainte contre celui qui vous a donné ce chèque que vous avez déposé à la banque.rnrnpuis ensuite essayez de négocier un échéancier avec votre banque.rnrnvous êtes jeune et vous apprendrez vite qu'il est rare que l'argent tombe du ciel.rnrnet que les amis que vous rencontrez sur internet ne sont pas des amsi surtout en matière d'argent.rnrnsalutations

Par **Haby2506**, le **06/11/2020 à 17:58**

Je voudrais savoir c'est quoi les conséquences si je ne peux pas rembourser cette somme je vais partir en prison ils vont me prendre quelques chose je veux savoir s'il vous rnrnEs que c'est possible de rembourser cette argent quand je commencerai les études ou bien

Par **Visiteur**, le **06/11/2020 à 18:12**

BonjourrnrnVous n'irez pas en prison pour cela, mais il va falloir effectivement trouver un moyen de rembourser pour éviter d'être fiché très longtemps.rnrnIl faut dialoguer, prenez contact avec le service en question pour l'étude d'une solution...le cas échéant via un prêt étudiant.